

<http://clg-charles-de-gaulle-bu.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article959>

Ministère de l'Éducation Nationale
Département d'Eure et Loir



Collège Charles de Gaulle

Questions diverses - CA du 28/11/2022

- Espace parents -



Date de mise en ligne : jeudi 26 janvier 2023

Copyright © Site du collège Charles de Gaulle - 28410 Bû - Tous droits

réservés

Nous avons des retours sur la cantine, plus précisément le temps pour le repas, environ 15 minutes pour certains, est-ce un problème de place ?

400 élèves doivent passer entre 12h et 13h30, c'est la raison pour laquelle les élèves sont pressés de déjeuner.

Le prix de la cantine semble trop cher par rapport à la qualité.

Le coût de préparation des repas s'élève à 2Euros pour une entrée, un plat, un laitage, un dessert et du pain.

Pourquoi le prix est le même que les enfants mangent avec ou sans viande (végan) ?

Les tarifs sont fixés par le conseil départemental. Aucune discrimination ou différenciation n'est faite entre les élèves, chacun paie le même prix. Concept différent du Flunch ou de la cafétaria !

Lorsque les enfants finissent 1 semaine sur 2 à 11h40 et ne restent pas à la cantine, est-il possible de ne pas être facturé ?

Le RI du CD28 ne prévoit pas de remboursement si un enfant ne déjeune pas au self, le nombre de repas est lissé sur l'année, les élèves ne paient pas le nombre de repas consommés exactement.

Avoir les dates des conseils plus tôt sur Pronote ?

Ce n'est pas possible, trop de changement doivent être opérés en fonction des indisponibilités de chacun (formations des enseignants par exemple).

Transports scolaires avec encore des retards, enfants parfois debout sur la ligne 8.

Ces retards sont remontés à l'Agglo, qui gère les transports scolaires.

Cartables trop lourds surtout pour les 6èmes, est-il possible de suggérer d'avoir des cahiers 21x29.7 plutôt que des « grands cahiers » ?

Les feuilles volantes ne sont pas toujours collées dans les cahiers plus petits et certains élèves ont du mal à s'organiser.

L'accès difficile aux casiers à certains moments de la journée.

Accès réglementé par les AED mais accessibles à plusieurs reprises dans la journée.

Questionnement sur le stationnement d'un camion sur le parking.

Véhicule professionnel d'une personne qui loge dans l'un des logements de fonction.

Beaucoup de professeurs seraient absents (covid...) ces derniers jours, comment les élèves rattrapent les cours ?

Pas de rattrapage à prévoir si les enseignants sont absents.

Lorsque les élèves sont absents, c'est à eux de récupérer les cours auprès de leurs camarades ; à noter que le collège fait les photocopies dès que les élèves en ont besoin. Les enseignants ne sont pas tenus de mettre tous les cours sur Pronote.